

Compte-rendu du CTL du mercredi 26 janvier 2022 (2ème convocation)

VOLET (SUPPRESSIONS) EMPLOIS 2022

1506 c'est le nombre des suppressions d'emplois à la DGFIP en 2022 inscrit dans le contrat d'objectif et de moyens : le funeste COM.

La suppression d'emplois comme objectif...tout un programme.

Pour bien se représenter la chose c'est l'équivalent de la disparition d'une direction comme l'Ille-et-Vilaine. Depuis 2012 c'est 20745 emplois qui sont supprimés, alors que la DGFIP ne représente que 4,8 % des effectifs de la Fonction Publique d'État, elle aura dû supporter pratiquement 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique d'État.

Dans notre direction c'est 6 emplois qui sont encore supprimés : - 3 Idiv HC ; -2 B ; -2 C compenser par + 1 A.

Le DDFIP du Cher est plutôt content car c'est moins que les années précédentes. Pour **FO-DGFIP** c'est 6 de trop, car la DGFIP est l'une des dernières administrations du coin de la rue quand tant d'autres sont parties depuis bien longtemps, enfin plutôt elle était... avec le NRP le Destructeur Général Fournel a fini de casser une administration qui constitue l'ossature financière de l'État. Ce dernier n'a

même plus de honte à se pavaner tout en étant très content de lui sur Ulysse pour les vœux.

Ainsi au niveau local avec le NRP, le SGC de Baugy passe à 15 emplois contre 19 si on additionne les emplois des anciennes trésoreries qui la composent ; pour le SGC de Saint-Amand-Montrond on passe de 17 à 15 ; le SIP départemental de 71 à 67.

Votre représentant **FO-DGFIP** a voté contre ces suppressions d'emplois.



Les agents veulent qu'on les laisse exercer leurs missions correctement avec des moyens humains à la hauteur de leur tâche.

De plus, les agents ne veulent pas de primes ponctuelles et éphémères, ils veulent une revalorisation générale du point d'indice.

PONTS NATURELS 2022

Cette année trois ponts naturels se dégagent : le 27 mai ; le 15 juillet et le 31 octobre. Une note du 19 novembre 2021 émise par la Direction Générale laisse toute latitude aux directeurs locaux de proposer les 3 ponts ou non, sous réserve que ceux-ci « n'entravent pas le bon déroulement des missions ne pouvant pas être différées, ni le service rendu à l'utilisateur, en particulier lors de la campagne fiscale déclarative ».

FO-DGFIP s'interroge sur cette note et ses réelles intentions. En effet, depuis des années, la campagne IR est positionnée sur la période avril, mai et juin et tous les ans, **FO-DGFIP** rappelle que le pont de l'Ascension, depuis quelques années, est devenu toujours très demandé à cause de la fermeture des établissements scolaires et crèches conjuguée à la période printanière. **FO-DGFIP** ajoute que depuis la note du 19 novembre, 23 départements ont voté pour les trois ponts malgré la note du DG.

Votre représentant **FO-DGFIP** a voté pour les trois ponts naturels.

Le DDFIP du Cher se laisse un temps de réflexion concernant le 27 mai.

QUESTIONS DIVERSES

Fermeture de Saint-Florent-Sur-Cher

Au 1^{er} janvier 2023, il est prévu que les collectivités de cette trésorerie seront

réparties entre le futur SGC de Bourges (Fercher et ses communes adhérentes) et le SGC de Saint-Amand-Montrond pour les autres. La CdC du Dunois et ses communes membres iront également au SGC de Saint-Amand.

Un agent à Bourges pour suivre FERCHER et les autres, rattachés au SGC de Saint-Amand, auront la possibilité de travailler à distance à Bourges.

Le volume des missions à transférer sera évalué pour déterminer le nombre d'emplois qui devront suivre le transfert des collectivités du Dunois à Saint-Amand.

Trésorerie de Bourges Hôpitaux

Votre représentant **FO-DGFIP** a soulevé aussi le problème de la trésorerie de Bourges Hôpitaux qui a reçu au 1^{er} janvier 2022 4 nouveaux EHPAD occasionnant un surcroît de travail. La réponse du DDFIP consiste au recrutement d'un CDD. **FO-DGFIP** rappelle sa position en la matière : le seul recrutement possible doit rester le concours et le seul statut qui doit être est celui de la Fonction Publique.



NOTRE INDÉPENDANCE
C'EST NOS COTISATIONS



LA BONNE CARTE!

Vos représentants **FO-DGFIP** :
BARDON Nicolas, titulaire ; JANSONNIE Franck, suppléant
<https://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>